

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, en ESPAGNE, en PORTUGAL & en FRANCE, depuis le mois dernier.

ROME. Le démêlé de cette Cour avec celle de Portugal, dont nous fîmes l'annonce, article de Portugal de notre dernier Journal, est un cas important. Don Francisco d'Almada-y-Mendoça, Ministre de Sa Maj. Portugaise auprès du St. Siège, se présenta le 2. Juillet à l'audience du Pape, mais il y fut refusé sur ce que le Pape avoit reçu un Courier du Cardinal Acciajuoli, Nonce à Lisbonne, avec la nouvelle de son expulsion du Portugal; qu'on l'avoit conduit par une centaine de Dragons jusques sur les confins de ce Royaume; qu'il étoit à Madrid, & y attendoit les ordres du St. Père. Le même jour Mr. d'Almada reçut aussi un Courier de sa Cour; il lui étoit ordonné de se retirer au plutôt de l'Etat Ecclésiastique; ce qu'il exécuta le 7, après avoir publié la rupture entre les deux Cours, un ordre aux Portugais domiciliés dans les Terres de la Domination Papale de s'en retirer au commencement de Septembre, & un Ecrit où étoient énoncés les griefs du Roi son Maître, dont l'un est une plainte de ce que le Cardinal Nonce, le jour de l'illumination pour le mariage de la Princesse du Brésil avec l'Infant Don Pedre, loin d'en donner des marques de réjouissances, avoit même fait éteindre toutes les lumières de
son